

Compte-rendu - Réunion Mensuelle APE/Elus

Date : Jeudi 24 septembre 2026 à 18h30 – Salle des mariages Mairie Le Barp

Participants : Emilie Mendoza, Vincent Basset, Alexandra Gazeau, Aurore Vigreux (FCPE), Yann Herriau (Paradiscol'Eyre)

Prochaine réunion mensuelle : Jeudi 19 novembre à 18h30 – salle de réunion M.Ballion

FCPE :

- **Question** : Où en sommes-nous sur les projets de travaux de la cour de l'école, Michel Ballion ?

Réponse de la Mairie : Une restitution d'un Avant-Projet Détaillée va être réalisé le 5 octobre aux élus et services municipaux par l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Cette présentation permettra de définir le chiffrage financier détaillé du projet ainsi que les arbitrages techniques éventuellement retenus. Des propositions pourront ensuite être formulées en vue des arbitrages budgétaires prévus au premier trimestre 2027.

- **Question** : - Peut-on remettre les barrières à l'entrée de la raquette d'accès à l'école Michel Ballion afin d'améliorer la sécurité des enfants ?

Réponse de la Mairie : Les barrières délimitant le dépose-minute ont été retirées, car elles gênaient les déplacements de plusieurs riverains résidant au niveau de la raquette de l'allée des Pins. Afin de maintenir une bonne lisibilité du dépose-minute, une signalétique rappelant les horaires de fonctionnement du dépose-minute a été installée sous le panneau existant. Un rappel sera également adressé aux familles et des passages de la Police municipale seront effectués.

- **Question** : Compte tenu du réchauffement climatique, les étés vont être de plus en plus problématiques au niveau des écoles. Des solutions sont-elles envisagées dans les salles de classes et les cours de récréation, principalement au niveau des écoles Les Lutins et Michel Ballion, les plus exposées. Des ombrages sont-ils prévus au niveau des cours, des plantations d'arbres ou végétaux ? Installation des brumisateurs ?

De plus, il y a des problématiques de rideaux manquants, ce qui augmente la montée en température des salles.

Réponse de la Mairie : Concernant les cours de récréation, les projets de renaturation des cours d'école ont notamment pour objectif de développer la végétalisation et de limiter les effets des fortes chaleurs. La création de zones d'ombrage supplémentaires sera également étudiée.

Dans les bâtiments, des brasseurs d'air au plafond seront installés dans les classes les plus exposées au soleil des écoles Michel Ballion et Les Lutins. Enfin, des brumisateurs seront installés courant mai.

- **Question :** Est-il possible de programmer les visites de chaque école avec les APE afin de faire un état des lieux de chaque école ?

Réponse de la Mairie : Avis favorable. Alexandra Gazeau proposera aux APE des créneaux afin d'organiser une visite de chaque école.

- **Question :** Nous notons que cette année encore les APE n'ont pas été conviées aux réunions de pré-rentree. Nous apprécierions que ce soit le cas pour la prochaine rentrée scolaire.

Réponse de la Mairie : La réunion de pré-rentree constitue notamment un temps privilégié permettant aux nouveaux agents de rencontrer les responsables de service et les élus. La demande des APE sera néanmoins étudiée afin d'envisager les modalités permettant leur éventuelle participation à ce temps de rentrée.

- **Question :** Nous avons été alertés que des menus avaient encore été modifiés à la dernière minute. Cela pose un problème principalement en cas d'allergie alimentaire, les parents ne peuvent pas anticiper le menu.
Avez-vous des informations sur les changements effectués dès ce début d'année ?

Réponse de la Mairie : Le changement de cuisine centrale intervenu au 1er septembre 2026, avec le transfert de la production à Floirac et le renouvellement de l'équipe, explique les différentes modifications de menus constatées en ce début d'année scolaire. L'organisation tend désormais à se stabiliser et les changements de menus sont moins fréquents.

ParadisScol'Eyre :

- **Question :** Le PRJ organise une soirée le 2 octobre en même temps que notre conférence annuelle. Nous avons programmé notre évènement en juillet dernier avec le service de vie associative. Il est dommageable que 2 animations ciblant le même public aient lieu en même temps.

Réponse de la Mairie : La soirée du PRJ avait également été programmée en amont. La difficulté rencontrée ne relève donc pas d'un manque d'anticipation, mais d'un défaut de coordination entre les différents calendriers. À l'avenir, une vigilance particulière sera portée à la programmation des événements municipaux et associatifs afin, dans la mesure du possible, d'éviter la concomitance d'événements s'adressant au même public.

- **Question :** Pour ne pas perturber les enfants, serait-il possible de continuer à effectuer l'accueil dans le bâtiment des Lutins le 14 octobre afin garder la même organisation jusqu'aux vacances pour les parents et ne pas avoir à se réhabituer les enfants à une nouvelle organisation ?

Réponse de la Mairie : Pour le moment, la date du 7 octobre a été communiquée aux familles mais des travaux supplémentaires devraient être prévus durant les vacances scolaires. Ainsi, l'accueil aux Lutins et à Ballion devrait être prolongé jusqu'au 18 novembre. Une information sera faite aux familles prochainement le mardi 29 septembre.

- **Question :** Les enfants scolarisés aux Lutins ne retrouvent qu'un seul animateur le mercredi et sont un peu perdus. Serait-il possible d'avoir un nombre équivalent d'animateurs Lutins/LPB au niveau des maternelles ?

Réponse de la Mairie :

L'organisation actuelle prévoit la présence, auprès des enfants de maternelle, de quatre animateurs habituellement affectés à Lou Pin Bert et de trois animateurs des Lutins : Juliana, Julien et Benjamin. L'objectif est ainsi de maintenir des repères connus pour les enfants tout en assurant l'organisation globale de l'accueil.

- **Question :** L'horaire de reprise des enfants est fixé à 17h. Serait-il possible d'avancer cet horaire à 16h ?

Réponse de la Mairie : Avant d'avancer cet horaire à 16h00, une enquête aux familles pourrait être effectué pour quantifier le nombre de familles pour lesquels cet horaire serait avantageux car selon le volume horaire financé par la CAF, l'amplitude 9h – 17h doit être respecté.

- **Question :** Merci pour l'installation du rack à vélo derrière l'arrêt de bus d'Haureuils. Est-il possible de généraliser ces installations sur les autres lieux utilisés par les enfants ? Ecole de musique, plaine des sports en abrité, ... Est-ce que le programme AVELO peut aider à financer ces installations ?

Réponse de la Mairie : L'installation d'arceaux pour les vélos ont été identifiés sur plusieurs installations et ont été fléchées à travers le programme AVELO. Ils seront présentés en arbitrage budgétaire 2027 et seront installés en fonction des arbitrage retenus.

- **Question :** Quelles sont les orientations budgétaires concernant les aménagements des cours d'école à Michel Ballion et aux Lutins pour ne pas que les enfants continuent à subir les chaleurs de printemps et d'été ?

Réponse de la Mairie : CF. Réponse à la question FCPE n°3

- **Question :** Lors de la réunion de rentrée à l'école Michel Ballion, nous avons été questionnés sur la sécurisation de l'arrêt de bus du Sarroc par un parent d'élève. La personne nous expliquant qu'elle n'avait pas eu de réponse concrète à sa demande par la mairie, je souhaitai savoir si une réponse lui avait été fournie. Plus globalement, il nous semble que c'est le département qui a la responsabilité des arrêts de bus hors bourg. Pouvez-vous nous confirmer ce point pour pouvoir répondre aux parents si la question nous est posée ?

Réponse de la Mairie : À ce jour, le Pôle PEEJ n'a pas été directement sollicité par une famille concernant la sécurisation de cet arrêt de bus. Concernant la répartition des compétences, la sécurisation des arrêts de bus situés hors agglomération relève du Département.

- **Question :** Pouvez-vous nous indiquer où une famille puisse se servir de l'eau en libre-service sur la commune ? Nous en avons répertorié 2. Un dans les sanitaires adossés à la salle du Val de l'Eyre (voir point suivant) et un sur la plaine des sports où nous défions quiconque de pouvoir s'en servir correctement. Il n'y a aucun point d'eau accessible sur le parcours sportif, à proximité des jeux (médiathèque, aire d'Haureuils), à proximité de la nouvelle halle et de l'Agora, ... Les familles ne peuvent envisager de profiter sereinement des infrastructures de la ville sans pouvoir reremplir leurs bouteilles d'eau ou se nettoyer. Nous souhaiterions qu'une l'attention particulière soit apportée à ce manque pour que les familles puissent profiter pleinement de la ville.

Réponse de la Mairie : Le besoin de disposer de davantage de points d'eau accessibles aux familles sur les différents espaces publics de la commune est bien identifié. Cette demande sera transmise aux élus afin d'étudier les possibilités d'amélioration et d'équipement des différents sites concernés.

- **Question :** Avenue de Gascogne, serait-il possible d'installer une délimitation (barrière légère ou autre) sur le trottoir partagé avec la piste cyclable en bordure de route pour mieux sécuriser ce parcours de la route ? De même dans l'allée des pins, l'installation de ces mêmes équipements éviterai aux voitures de se garer, bloquant quelques fois vélos et poussettes.

Réponse de la Mairie : Cette demande de sécurisation sera transmise aux élus et aux services concernés afin d'étudier les aménagements qui pourraient être envisagés sur ces secteurs.

- **Question :** Est-t-il prévu une réparation du parcours sportif où beaucoup de parties sont inutilisable (voire dangereuses) ?

Réponse de la Mairie : Les équipements dégradés seront retirés, ainsi que les arbres faisant obstacle au cheminement. Une réflexion plus globale sera également engagée au cours du mandat afin d'étudier les possibilités de réaménagement et de valorisation du parcours de santé.

Rédigé et transmis par V.Basset le 02/10/2026